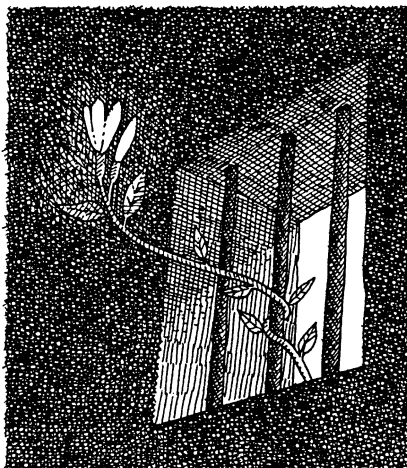


Solidarité avec les détenus de la prison



AVENT et NOËL en prison :

Comment témoigner sa solidarité ?

Comme chaque année, nous faisons appel à votre générosité en soutien aux personnes détenues de la prison de Nivelles. Celles-ci sont toujours touchées par ces dons, surtout de savoir qu'ils viennent de personnes qui ne les connaissent pas !

Pour témoigner sa solidarité, voici ce qui peut être offert (*) :

*chapelets en plastique ou bois,
calendriers, agendas, timbres, enveloppes,
papier à dessin, blocs de feuilles A4 lignées,
crayons noir de couleurs,
bics (toutes sortes, y compris des bics 4 couleurs),
feutres, tasses,
livres de Sudoku, mots croisés ou autres jeux.*

Et aussi :

*biscuits, chocolats, café, thé, etc. :
tout ce qui peut servir à agrémenter des moments
de convivialité ou les rencontres individuelles.*

**Vos dons peuvent être déposer
dans les églises de Nivelles
jusqu'au dimanche 18 décembre.**

Merci pour votre générosité. En communion fraternelle de prière avec vous.

L'Equipe de l'aumônerie catholique de la prison de Nivelles

(*) Ne pas donner de cartes de vœux :

L'aumônerie en dispose encore pleinement et n'a pas d'endroit où en stocker. Merci de votre compréhension.